



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Mois de l'eau 2022**

## **Le COBALI organise un concours amical pour connaître le meilleur lac de son territoire**

---

**Mont-Laurier, le 30 mai 2022 – Afin de célébrer le Mois de l'eau sous le thème des lacs en juin, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) souhaite échanger avec les gens de sa zone de gestion dans le cadre d'un petit concours intitulé « Raconte-moi ton lac ».**

Pour le lancement de ses activités du Mois de l'eau, l'organisme invite les gens de la région à partager avec lui des témoignages, des histoires ou des moments précieux en lien avec leur lac préféré. Il souhaite également connaître les petites actions de protection ou de conservation que les gens adoptent au quotidien pour protéger leur lac. Les personnes intéressées sont également invitées à participer au balado (podcast) du COBALI pour parler de leur lac de vive voix.

L'organisme encourage également les gens à lui envoyer une ou des photos de leur lac et à suivre ses activités au [www.cobali.org/mois-de-leau-2022](http://www.cobali.org/mois-de-leau-2022).

L'événement a deux visées : encourager les gens à partager leur amour pour leur lac sous la forme d'un petit témoignage et les amener à réfléchir aux bonnes pratiques à adopter pour protéger les lacs.

### **L'importance des lacs**

Riche de son eau douce, le territoire du Québec compte plus de trois millions de plans d'eau et possède 3 % des réserves en eau douce renouvelables de la planète. Cette ressource, faisant partie intégrante du territoire, est vitale.

Les lacs et les cours d'eau sont avant tout d'importants habitats pour la biodiversité. Ils abritent des écosystèmes complexes et de nombreuses espèces animales et végétales qui cohabitent ensemble. Le milieu de vie très riche qu'offre un lac demeure cependant fragile. Les altérations du milieu peuvent donc nuire à son équilibre et à sa santé.

Pour les collectivités humaines, les lacs offrent d'importants services récréatifs et écologiques et sont une source de retombées économiques majeure. Ils permettent également une alimentation en eau qui est nécessaire pour la santé et la qualité de vie.

Les cours d'eau se situent donc au croisement d'enjeux économiques et environnementaux qui rappellent l'importance de bien penser notre relation avec ceux-ci. Ils nous rendent d'inestimables services et il est important de leur rendre la pareille en travaillant à leur protection et à leur préservation.

### À propos du Mois de l'eau

Chaque année depuis 2017, au mois de juin, les organismes de bassins versants dont le COBALI organisent des activités dans le cadre du Mois de l'eau.

Il s'agit d'un événement qui vise à sensibiliser et éduquer la population du Québec sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau et ses enjeux. Les activités proposées dans le cadre de cet événement visent donc à faire connaître les enjeux et à promouvoir les bonnes pratiques de gestion de l'eau. Cette année, le Mois de l'eau porte sur les lacs, réservoirs de biodiversité, de services et d'usages. Le COBALI profite donc de l'occasion pour solliciter la participation des gens de la région afin qu'ils partagent l'amour qu'ils ont pour leur lac.

Il est important de rappeler que l'initiative du Mois de l'eau est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

### À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au [www.cobali.org](http://www.cobali.org).



**SOURCE :** *Benoit Gauthier*, responsable des communications  
819 440-2422 • [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org)



Crédit photo : COBALI